

Juin 2011

Synthèse illustrée du recensement agricole 2010



© Cheick Saïdou/MAAPRAT



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

recensement
agricole
2010

SOMMAIRE

L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise ...	3
Une population agricole jeune mais vieillissante	3
L'agriculture, une activité parmi d'autres	4
Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole... ..	4
... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps	4
Au final, des pluriactifs aux profils variés	4
La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices !	5
Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage	5
Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces	6
15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle	6
Une forte proportion de très petites exploitations	6
Des cultures vivrières omniprésentes	6
Plusieurs cultures associées au sein des parcelles... ..	7
... et des arbres fruitiers au-dessus	7
Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole	8
Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre	8
Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord	9
Le maraîchage est concentré dans le centre et le sud	10
Des conditions d'exploitations difficiles	11
L'accès au foncier agricole : un point de blocage majeur	11
Des parcelles isolées, loin des lieux de résidence des agriculteurs	12
Une sous-valorisation des zones à faible pente	13
Un mode de mise en valeur peu durable	14
Des pertes sur cultures importantes, liées essentiellement aux vols	14
Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs	15
L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs	15
Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement	15
Une répartition inégale du cheptel	15
Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille ...	16
Ovins-caprins : de petits élevages traditionnels	18
Une nette dominance des petits troupeaux	18
Un mode de gestion traditionnel des troupeaux	18
L'élevage de volailles : entre tradition et modernité	19

Une agriculture mahoraise en devenir	20
Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture	20
Un équipement des exploitations quasi inexistant	20
Des appuis extérieurs limités	20
Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières	21
Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché	22
Des perspectives de développement d'une agriculture moderne	23
Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation	23
Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir	24
Méthodologie : un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île	25
Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte !	25
Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte	25
Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais	26
Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île	26
Un questionnaire très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée	27
La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire	27

Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs

Un peu plus du tiers des exploitations agricoles mahoraises, soit 5 700, pratiquent l'élevage. Et pour 100 d'entre elles, l'élevage est leur unique activité, sans aucune culture.

71 % des éleveurs n'ont qu'un seul type d'élevage :

- 39 % des éleveurs produisent exclusivement des bovins et ils possèdent 60 % du cheptel ;
- 17 % produisent seulement des volailles et ils possèdent 56 % de l'effectif total ;
- 15 % élèvent exclusivement des ovins-caprins pour 36 % du cheptel.

Seuls 6 % des éleveurs font un peu de tout.

La spécialisation est donc plus marquée parmi les productions animales, notamment l'élevage bovin, que parmi les productions végétales à Mayotte.

L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs

Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement

Au total en 2010, près de 3 600 élevages bovins ont été dénombrés rassemblant en moyenne 4,8 animaux. Or, en 1978, le volet agricole du recensement de la population dénombrait 3 bovins par exploitation et en 2003, d'après l'enquête statistique sur l'agriculture et la pêche, cette moyenne était passée à 4,3. La taille des troupeaux augmente donc progressivement.

Les 17 150 têtes sont en majorité des vaches ou des zébus femelles. La répartition par type de bovin est caractéristique d'un élevage conduit avec un premier vêlage à 3 ans.

28 % des élevages ne possèdent que des femelles. Ceci met en évidence des systèmes de vente des jeunes mâles à d'autres éleveurs pour leur engraissement et du maintien du capital constitué par les femelles au sein de l'exploitation.

Une répartition inégale du cheptel

Plus de 60 % des éleveurs bovins possèdent moins de 5 animaux. Cependant, le cheptel est inégalement réparti selon les différentes tailles de troupeaux. En effet, les éleveurs ayant 1 ou 2 bovins représentent 36 % du total des éleveurs mais ne possèdent que 12 % du cheptel. À l'autre extrémité, les 320 éleveurs qui ont plus de 10 animaux possèdent à eux seuls 31 % du troupeau mahorais, soit plus de 5 200 bovins.

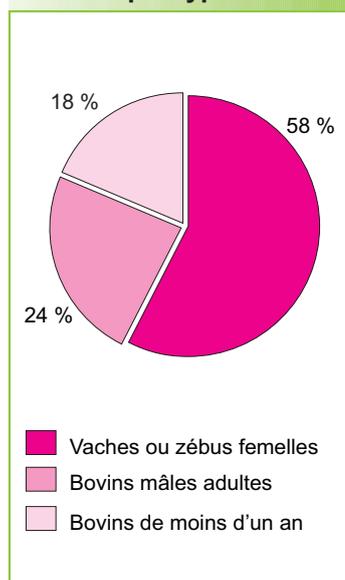
■ 5 700 exploitations pratiquent l'élevage.

■ 71% des éleveurs n'ont qu'un seul type d'élevage.

■ 17 150 bovins dénombrés à Mayotte.

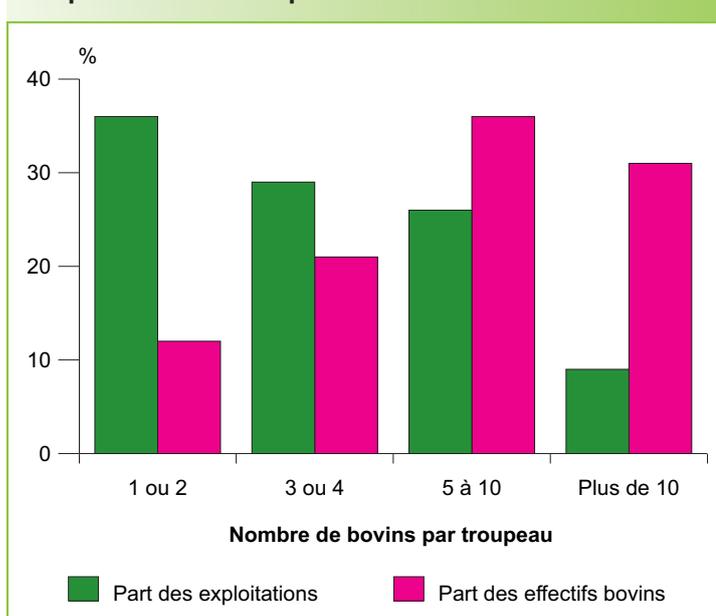
■ 4,8 bovins par élevage, un chiffre en augmentation régulière depuis 30 ans.

Répartition des bovins par type



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Répartition des troupeaux de bovins selon leur taille



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

■ Seuls 320 éleveurs ont plus de 10 bovins et possèdent près d'un tiers du cheptel.

■ 15 % du troupeau bovin est valorisé pour le lait.

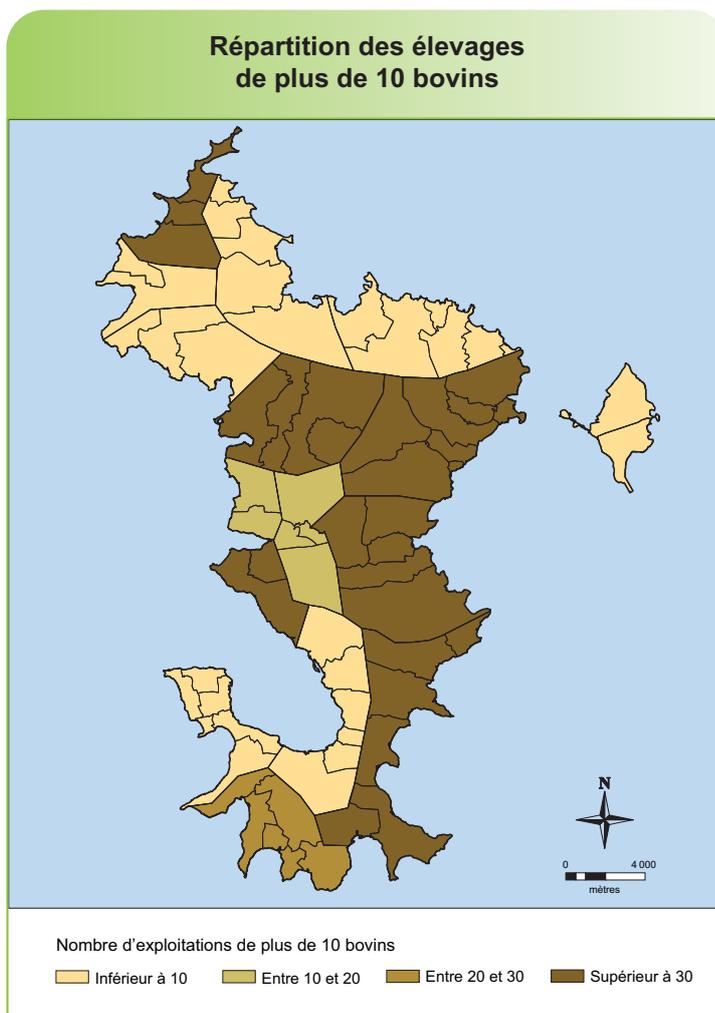
■ 72 % des bovins sont encore conduits à l'attache.

Ces gros éleveurs sont fortement présents dans la zone centre et notamment à Sada, commune historique d'éleveurs. De plus, les communes de Mtsamboro au nord et de Bandrele et Kani-Kéli au sud sont aussi des zones d'élevage conséquentes. Ailleurs, sur Petite Terre, dans les communes du nord et dans la baie de Chirongui, les gros élevages sont beaucoup moins nombreux.

22 % des élevages possédant des vaches ou des zébus femelles produisent du lait. Avec un total de 2 500 femelles adultes traitées pour leur lait, c'est 15 % du troupeau mahorais qui est valorisé pour cette filière. Enfin, alors que les élevages possédant des femelles en ont 3 en moyenne, les élevages « laitiers » en détiennent 3,5.

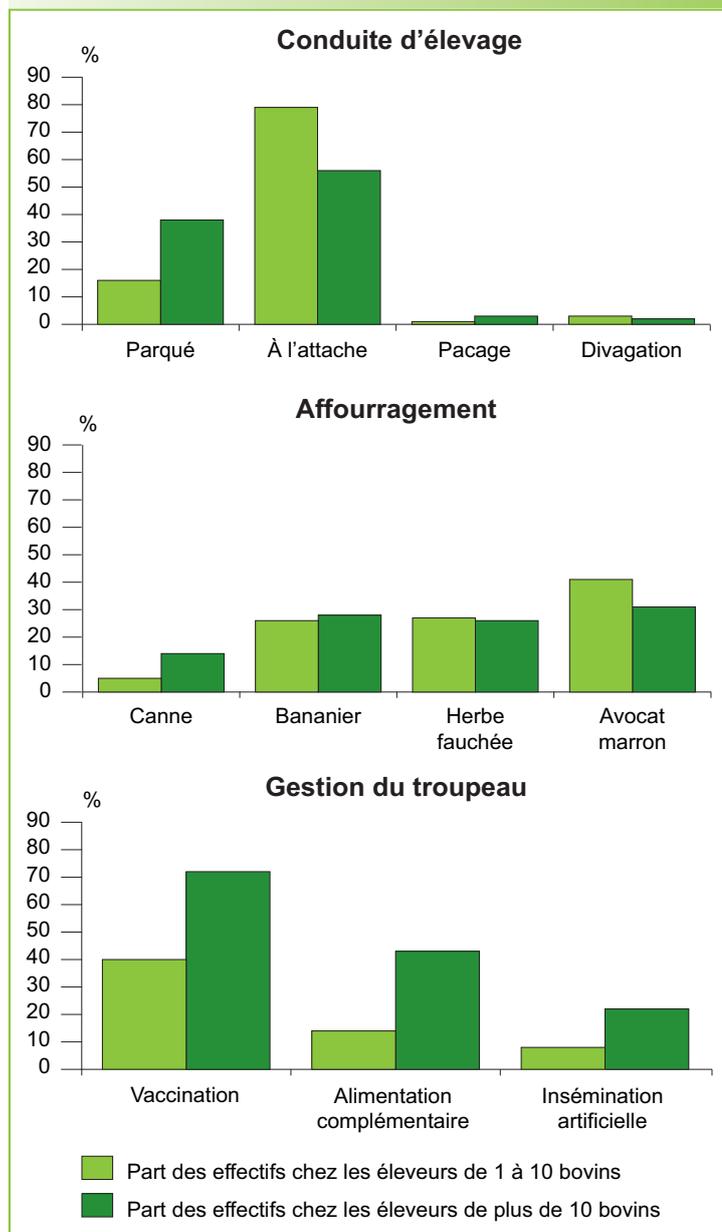
Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille

72 % des bovins sont encore conduits à l'attache, déplacés au plus proche des ressources fourragères et pas forcément sur les parcelles des exploitants. Seuls 23 % sont parqués dans des parcelles prévues à cet effet.



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Comparaison du mode d'élevage des bovins selon la taille du troupeau



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Pour l'affouragement en saison des pluies comme en saison sèche, la canne fourragère ne concerne que 8 % des bovins en moyenne alors que 92 % sont alimentés par des fourrages prélevés dans le milieu environnant (herbe fauchée, avocat marron et bananier haché).

Enfin, seules 150 exploitations pratiquent l'insémination artificielle, pour environ 15 % de l'effectif des vaches ou zébus femelles. Globalement, même si 23 % des animaux reçoivent des compléments alimentaires, l'élevage bovin mahorais reste très traditionnel.

Les éleveurs bovins possédant plus de 10 têtes de bétail semblent faire exception à cette règle générale. Ils ont plus d'animaux parqués et moins d'animaux à l'attache que les petits éleveurs. Pour les ressources fourragères, les animaux sont plus souvent nourris à base de canne chez les gros éleveurs, quelle que soit la saison (14 % des bovins contre 5,5 % des bovins des petits éleveurs).

De même la vaccination du bétail, la complémentation alimentaire ou l'insémination artificielle sont nettement plus souvent pratiquées par les gros éleveurs.

Ces différents éléments confirment la différence de gestion des troupeaux entre une masse de petits éleveurs traditionnels et une minorité de gros éleveurs en voie de professionnalisation.

■ Une alimentation à base de fourrage prélevé sur le milieu environnant.

■ Seule une minorité de gros éleveurs est sur la voie de la professionnalisation (animaux parqués, compléments alimentaires, vaccination et insémination artificielle).

**Ovins-caprins :
de petits élevages
traditionnels**

**Une nette dominance
des petits troupeaux**

Près de 2 200 exploitations élèvent des ovins et des caprins. Mais 93 % de ces éleveurs se consacrent exclusivement aux chèvres pour un effectif total de plus de 11 500 animaux. Ainsi, avec à peine 1 100 animaux au total, le cheptel de moutons est dix fois moins important que celui des caprins.

Avec 5,8 têtes en moyenne par exploitation, les troupeaux d'ovins-caprins sont très petits. Les élevages comptant 5 à 10 têtes sont les plus fréquents : ils

totalisent 39 % des exploitations et 45 % des effectifs totaux. Malgré le plus faible gabarit des animaux, les troupeaux de plus de 10 têtes ne sont pas plus fréquents que chez les éleveurs bovins.

**Un mode de gestion
traditionnel des troupeaux**

Les animaux sont essentiellement conduits à l'attache (51 %) ou parqués (46 %). Le mode d'affouragement ne varie pas de manière conséquente entre la saison sèche et la saison des pluies avec une prédominance nette de l'avocat marron et de l'herbe fauchée, signe d'une gestion traditionnelle des troupeaux. La part du cheptel percevant des

compléments alimentaires est raisonnable (21 %) et comparable à celle des bovins (23 %). Par contre les taux de traitements et de vaccination sont beaucoup plus faibles : 13 % contre 50 % chez les bovins. Ceci peut s'expliquer par l'espèce animale qui nécessite moins de suivi, mais également sans doute par le faible niveau de sensibilisation des éleveurs. L'amélioration génétique est également moins répandue avec 9 % des effectifs concernés contre 18 % chez les bovins.

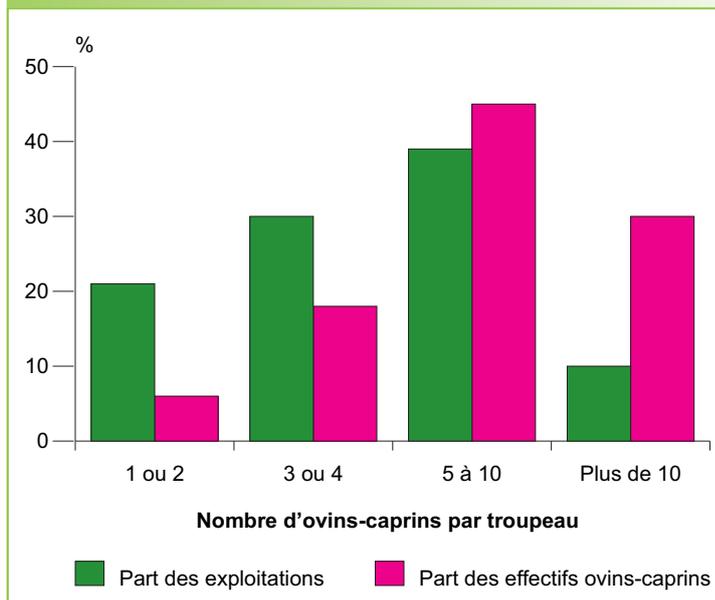
Enfin, les pertes déclarées sont assez conséquentes (32 % de l'effectif). La maladie est de loin la première cause de pertes (56 % du total).

■ 2 200 exploitations d'ovins - caprins comptant 6 têtes en moyenne, pour un effectif total de 12 600 animaux.

■ Une gestion traditionnelle des troupeaux avec peu de compléments alimentaires et un très faible taux de vaccination.

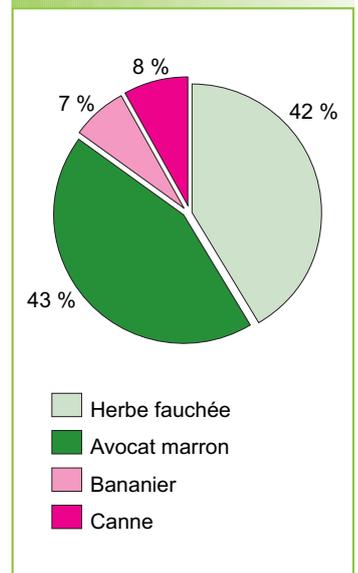
■ Plus de la moitié des pertes sont liées aux maladies.

Répartition des troupeaux d'ovins-caprins selon leur taille



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Type de fourrage apporté aux ovins-caprins



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

L'élevage de volailles : entre tradition et modernité

L'élevage de volailles à Mayotte est développé par de nombreuses structures traditionnelles d'une part et quelques élevages modernes d'autre part. Plus de 2 000 structures traditionnelles ont été recensées ; elles produisent essentiellement des poulets locaux ou « poulets mahorais », mais également des canards.

Les élevages d'introduction plus récente (poules pondeuses, poulets de chair, pintades et dindes), au nombre de 150 au total, sont en général développés dans des structures plus modernes.

Ces deux types de structures obéissent à des objectifs et des contraintes totalement différents. Les élevages traditionnels, comprenant quelques dizaines de volailles, visent d'abord à

satisfaire les besoins alimentaires familiaux ; seuls les surplus sont commercialisés. Les effectifs des élevages modernes se comptent en centaines voire en milliers de volailles. Ces derniers vendent l'intégralité de leur production sur les marchés locaux et doivent donc régulièrement se mettre à jour des normes d'hygiène applicables dans le cadre de la départementalisation.

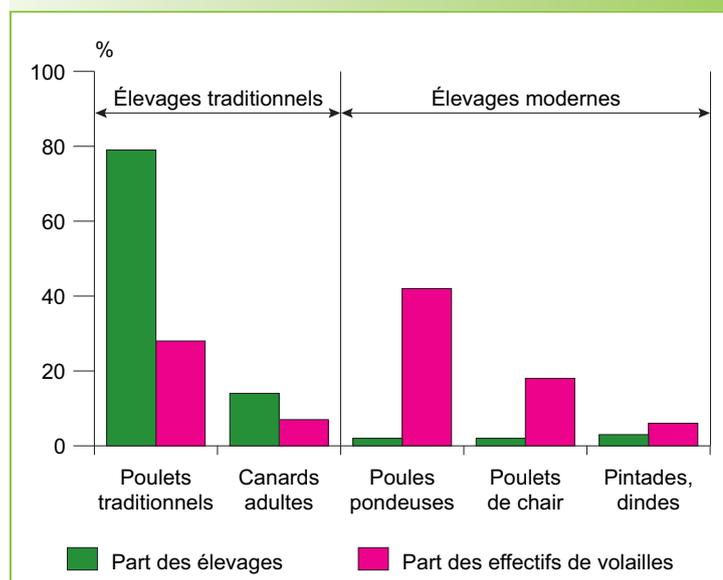
Paradoxalement, ce sont ces élevages modernes qui semblent le plus fragilisés dans les circonstances actuelles. Le marché local des œufs est pratiquement arrivé à saturation hors période de ramadan et le poulet de chair local a beaucoup de mal à être compétitif face aux importations des pays tiers, Brésil notamment. Tout projet d'installation en production de volailles doit donc être mûrement réfléchi, notamment en ce qui concerne les débouchés potentiels.

Les pertes déclarées sur volailles se répartissent à parts égales entre le vol, les maladies et les accidents. Le niveau de ces pertes est cependant beaucoup plus faible que sur les autres élevages : de l'ordre de 15 % des effectifs totaux contre 23 % pour les bovins et 32 % pour les ovins/caprins.

■ 2 000 élevages traditionnels de volailles pour seulement 150 élevages plus modernes.

■ Des effectifs et des modes de conduite très différenciés selon le type d'élevage.

Répartition des élevages et des effectifs de volailles par type d'élevage



Source : Recensement agricole Mayotte 2010